



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de la Jeunesse

2019 DJS 189 Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse, promotion Simone Veil (2018-2019)

COMMUNICATION
DU CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE
AU CONSEIL DE PARIS

Madame la Maire,

Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris,

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a la chance de pouvoir s'exprimer devant vous chaque année afin de rendre compte de son activité. Nous tenons à vous remercier de cette opportunité unique en son genre, qui illustre l'importance que vous accordez à la jeunesse parisienne et l'intérêt que vous portez à notre instance.

Nos remerciements vont aussi à Pauline VÉRON, adjointe en charge de la Jeunesse et qui préside notre instance, à la Direction de la Jeunesse et des Sports pour son accompagnement tout au long de l'année, ainsi qu'à l'administration parisienne dans son ensemble, pour sa disponibilité et sa bienveillance.

Comme vous le savez, depuis sa réforme en 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour missions principales :

- d'associer les jeunes Parisien·ne·s à l'élaboration des politiques municipales ;
- d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisien·ne·s ;
- et enfin, d'aider la collectivité à innover et imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisien·ne·s vers l'autonomie.

Nous sommes membres d'une instance paritaire, composée de 100 jeunes âgés de 15 à 30 ans, désignés pour un mandat de deux ans et dont une partie des membres est renouvelée chaque année. Ainsi, en décembre dernier, 58 nouveaux membres – 31 femmes et 27 hommes – ont été tirés au sort parmi 903 candidats.

Le CPJ ressemble à la jeunesse parisienne. Nous venons de la plupart des arrondissements et 20% d'entre nous ne résident pas à Paris mais y viennent chaque jour. 17% vivent dans les quartiers populaires, exacte représentation de la part des jeunes Parisien·ne·s qui résident dans ces quartiers. La moyenne d'âge de nos membres est de 23 ans ½. Enfin, comme la plupart des jeunes Parisien·ne·s, nous sommes majoritairement étudiants et jeunes actifs.

Notre promotion pour l'année 2018/2019 a souhaité rendre hommage à Simone Veil et adopter comme nom « Promotion Simone Veil – *Je ne suis pas de ceux et de celles qui redoutent l'avenir* ». Nous retrou-

vons dans cette citation les valeurs que nous souhaitons incarner au sein de notre instance, telles que la détermination de la jeunesse, l'espoir et la confiance accordée aux jeunes générations. En outre, les combats que Simone Veil a menés, notamment pour l'Europe, nous inspirent encore aujourd'hui.

Madame la Maire, vous nous avez adressé au début de l'année une lettre de saisine qui fixe le cadre de nos travaux.

Cette année encore, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont participé à plus de 100 réunions, rencontres, débats ou cérémonies. Nous sommes ainsi présents au sein de différentes instances comme la Commission Parisienne du Débat Public, le Conseil des Générations Futures, le Comité Jeunes de l'ANACEJ. Nous sommes invités à participer à de nombreux jurys, comme celui de la commission d'attribution du dispositif « Quartiers Libres », de la commission *ad hoc* du Budget Participatif Parisien, du concours DECOFLO, apportant notre regard sur les sujets évoqués dans ces instances.

Nous sommes par ailleurs invités à participer à de nombreux événements tels que le festival Expresso organisé par l'association Jets d'Encre, ou au séminaire de préparation du Comité Interministériel de la Jeunesse organisé par les associations membres du CNAJEP. Ces événements nous permettent de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes engagés et d'apporter de la visibilité à notre instance.

Nous tenons à remercier les élus rencontrés cette année dans le cadre de nos travaux : Mesdames Hélène BIDARD, Pauline VÉRON, Marie-Christine LEMARDELEY, Catherine VIEU CHARIER, Pénélope KOMITES et Galla BRIDIER, ainsi que Messieurs Frédéric HOCQUARD, Nicolas NORDMAN et Hermano SANCHEZ-RUIVO.

Sans revenir sur l'intégralité de nos travaux, permettez-nous de citer rapidement quelques-uns des temps forts de cette année :

En novembre 2018, nous avons travaillé sur la lutte contre les discriminations et l'égal accès à la vie nocturne. De nombreuses rencontres ont été organisées avec des associations et acteurs du monde de la Nuit, et nous avons pu constater que l'accessibilité aux établissements pour les personnes en situation de handicap restait très insuffisante. Les jeunes Parisien-ne-s sont par ailleurs régulièrement victimes de discrimination et ne se sentent pas en sécurité la nuit. Nous avons proposé la mise en place d'un label reconnaissant les établissements de nuit exemplaires en matière d'inclusion des publics, et l'organisation de « nuits du testing » afin que les citoyens puissent d'eux-mêmes constater les potentielles discriminations et les signaler.

En amont des élections européennes, le Conseil Parisien de la Jeunesse a été invité à formuler des propositions pour favoriser la participation des jeunes lors de ces élections. Pour intéresser davantage les jeunes Parisien-ne-s aux questions européennes, nous avons proposé que la Ville développe une communication novatrice, inclusive et participative, qu'elle permette à la jeunesse de maîtriser les enjeux et les institutions européennes, et qu'elle fasse de la Fête de l'Europe un temps ludique et pédagogique.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été aussi amené à formuler des recommandations sur la communication des dispositifs et équipements de la Ville de Paris dédiés aux jeunes Parisien-ne-s. Avec cette saisine, nous avons pu découvrir et constater que la Ville propose de nombreux dispositifs à destination des jeunes, mais que ces derniers manquent de notoriété et de visibilité. Nous avons appris que la mise en œuvre d'une communication « ciblée » à destination des jeunes était difficile. Nous pensons néanmoins qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des campagnes sur les réseaux sociaux et dans les médias pour les jeunes, de créer une page dédiée à la jeunesse sur Paris.fr, et de davantage mettre en valeur les « bons plans » proposés par la Ville aux jeunes.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a été saisi afin de formuler des recommandations pour améliorer l'accueil des nouveaux étudiants à Paris. Notre rencontre avec Marie-Christine LEMARDELY nous a permis d'appréhender les nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants parisiens : précarité, insuffisance du nombre de logements étudiants, risque d'isolement, et méconnaissance des divers dispositifs qui leur sont dédiés. Pour faire de Paris une « Ville Campus », il nous a semblé important que les nouveaux étudiants puissent s'approprier leur nouveau cadre de vie, et que la Ville puisse soutenir les étudiants confrontés à la précarité.

Enfin, le Conseil Parisien de la Jeunesse a la possibilité de présenter chaque année un vœu au Conseil de Paris par l'intermédiaire de Pauline VERON. Notre promotion souhaite aborder la question de l'écologie et du développement durable, et plus particulièrement de la végétalisation de la Ville et de la protection de la biodiversité. Il nous a semblé pertinent de nous saisir de ce sujet qui préoccupe les générations futures. Il est important de faire de Paris une ville exemplaire et pionnière en la matière et nous espérons, par notre contribution future, modestement y contribuer.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir et de rencontrer de jeunes représentants d'instances de jeunesse nationales ou internationales tels qu'une représentante du Conseil des Jeunes de Montréal, les lauréates du premier prix du concours Graine de Citoyen organisé par l'Institut des Hautes Études de Management du Maroc ou des jeunes européens dans le cadre du programme Erasmus+ Jeunesse & Sports « *Europe goes local* ». Ces rencontres sont enrichissantes, et nous espérons pouvoir continuer à tisser des liens internationaux avec d'autres instances de jeunesse.

Le rapport d'activités qui vous a été remis retrace l'ensemble de nos travaux pour cette année écoulée.

D'ici la fin de la mandature, le Conseil Parisien de la Jeunesse engagera de nouveaux travaux inscrits dans sa lettre de saisine :

- le handisport et l'inclusion des personnes en situation de handicap par le sport en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ;
- le lien intergénérationnel dans le cadre du schéma « Seniors à Paris » ;
- la réflexion sur le lien Armée-Nation.

Nous sommes impatients d'y prendre part, et nous remercions les élu·e·s du temps qu'ils pourront nous accorder sur ces sujets.

Pour conclure notre intervention, nous avons souhaité réfléchir au fonctionnement de notre instance et formuler des propositions pour l'améliorer.

Réformé en 2014 à votre demande, le Conseil Parisien de la Jeunesse dans sa forme actuelle aura donc connu un cycle électoral complet. Nous souhaitons qu'une évaluation soit réalisée afin d'analyser son fonctionnement et son impact.

Voir aboutir nos recommandations est une fierté et une satisfaction pour nous. Bien conscients que ces réalisations ne dépendent pas uniquement de nous, nous souhaiterions cependant qu'un retour nous soit fait dès lors qu'elles sont mises en œuvre, ou qu'elles puissent être identifiables comme étant issues des recommandations du Conseil Parisien de la Jeunesse.

Nous pensons par exemple aux cendriers de sondages ou l'utilisation de *nudges*, présents dans notre recommandation sur la propreté et le tri à Paris, à la création du Centr'halles Park, sous la précédente mandature, à la campagne contre le harcèlement de rue, issue de l'un de nos précédents vœux adopté par votre instance, etc. Outre la notoriété que cela apporterait au Conseil Parisien de la Jeunesse auprès des Parisien·ne·s, cela permettrait de montrer l'utilité d'associer les jeunes à l'élaboration des politiques pu-

bliques municipales, et donc, de motiver plus de jeunes à s'engager dans les instances participatives de la Ville.

Nous souhaitons également être davantage associés au suivi et à la mise en œuvre de nos recommandations. Cela nous permettrait de prendre conscience du travail réalisé et de formuler des suggestions sur leur bonne mise en œuvre.

À l'approche des prochaines élections municipales, nous espérons sincèrement que les sujets relatifs à la jeunesse seront au centre du débat public et que le Conseil Parisien de la Jeunesse continuera, à l'avenir, à être reconnu comme il l'a été tout au long de cette mandature.

Nous vous remercions de votre attention.